

« Rien n'est verrouillé »

République du Centre (La) (toutes éditions) du 19/01/2019

GRAND DÉBAT ■ Marc Fesneau a été reçu par le Ceser, hier, à Orléans

« Rien n'est verrouillé »

Le ministre des Relations avec le Parlement a échangé, hier après-midi, avec le bureau du Ceser sur la mise en place et les attentes du grand débat.

Philippe Abline
philippe.abline@centrefrance.com

La première sortie de Marc Fesneau de son ministère a été consacrée à sa région d'origine, le Centre-Val de Loire. Le ministre chargé des Relations avec le Parlement a été bien reçu, hier après-midi, par le bureau du Ceser (Conseil économique social et environnemental régional). Il a ainsi pu apprécier la volonté du Ceser d'être partie prenante du grand débat, comme l'a signifié Éric Chevée, son président.

« Les Français ont envie de se saisir du débat »

Une proposition retenue par le ministre qui a « l'impression que les Français ont envie de se saisir du débat » pour exprimer leur opinion et



ORLÉANS. Le ministre Marc Fesneau (au centre) apprécie la proposition d'Éric Chevée qui offre les services du Ceser pour l'organisation du grand débat en Centre-Val de Loire. PHOTO CHRISTELLE GAUJARD

parce que, depuis des années, ils ont l'impression de ne pas être écoutés.

Revenant sur la récente intervention d'Emmanuel Macron, en Normandie, le ministre a insisté sur le fait que, dans ce débat « rien n'est verrouillé ». Il n'y a pas de sujet tabou.

Mais après ? Le président n'a-t-il pas annoncé qu'il ne reviendrait pas sur la suppression de l'ISF, un sujet très cité sur les ca-

hiers de doléances ? « Il a dit qu'on évaluera » a rectifié Marc Fesneau.

Le ministre est conscient que cette consultation devra être suivie d'effets. « On ne peut pas ne pas déboucher sur quelque chose », estime-t-il. Il appelle les contributeurs au grand débat à faire preuve de créativité, à proposer des solutions innovantes.

Relevant la prouesse

d'avoir voté une loi en dix jours et d'organiser un débat à l'échelle nationale en si peu de temps, le ministre salue l'implication des services de l'État, des Ceser et des maires.

Le préfet, Jean-Marc Falcone, a indiqué que sur 165 des 326 maires du Loiret consultés en 72 heures, 105 ont ou vont ouvrir des cahiers de doléances, 61 sont d'accord pour animer un débat. ■

